



Quelques mots sur les mots d'une langue

A partir de l'idée des mots qui disparaissent de la langue, le conte du Voleur de mots nous invite à réfléchir à des questions relatives au fonctionnement de la communication, à la «santé linguistique» d'une langue, à ses perspectives d'évolution (cela quand bien même il est important de souligner qu'une langue n'est pas seulement faite de mots!). Diverses questions se posent alors : combien de mots une langue peut-elle (ou doit-elle) posséder ? combien de mots un locuteur de cette langue maîtrise-t-il ? d'où viennent les mots d'une langue ? comment disparaissent-ils ? comment en «fabrique-t-on» de nouveaux ?.... Sans prétendre répondre à des questions aussi complexes, voici quelques pistes de réflexion :

Le nombre de mots d'une langue

Il n'est bien évidemment pas possible de définir ce nombre avec précision, d'une part parce que les limites d'une langue sont floues (variétés régionales, jargons, langues de spécialités) et qu'il est difficile de décider quels mots doivent être ou non pris en compte dans le calcul, d'autre part parce que le nombre de mots change sans cesse, certains disparaissant alors que d'autres sont créés. Il va de soi, toutefois, que ce nombre est d'autant plus grand que la société devient plus grande, plus complexe, plus diversifiée et que la production matérielle d'artefacts y devient plus importante. Une vague approximation du nombre de mots peut être donnée par le nombre de mots contenus dans les dictionnaires. *Le Nouveau Petit Robert* (édition 1993) compte par exemple 60 000 entrées. Mais *le Trésor général des langues et parlers français* en cours d'élaboration, basé sur le dépouillement systématique d'écrits des diverses régions francophones, devrait arriver à plus d'un million de mots différents, incluant des termes tirés des oeuvres littéraires des XIX^e et XX^e siècles, des variantes régionales et de très nombreux termes techniques (plus de 500 000).

Le vocabulaire d'usage

Parmi tous ces mots, certains sont très fréquents (*venir, maison, tenir, etc.*), d'autres sont bien plus rares ou limités à certaines sphères d'usage (vocabulaire technique). Des linguistes ont ainsi établi un vocabulaire de base, largement commun à tous les locuteurs du français, qui s'élèverait à environ 1500 mots («Français élémentaire»), voire 3.500

mots («Français fondamental»), et qui permettrait de se débrouiller dans une conversation courante. Un enfant de 6 ans connaît entre 2000 et 2500 mots.

Certaines sources donnent le nombre de 20 000 mots qui formeraient le lexique *disponible* d'un individu de culture moyenne (répartis approximativement ainsi : noms : 50 % ; adjectifs : 25 % ; verbes : 20 % ; adverbes : 4,5 % ; mots-outils : 0,5 %¹). Mais le lexique dit *passif* qu'un individu est capable d'activer pour la compréhension est généralement bien plus vaste encore.

D'où viennent les mots du français ?

La création des mots est un acte fondateur de la vie sociale. En effet, la langue est arbitraire et les mots sont avant tout le fruit de conventions sociales : ils résultent d'un accord (généralement tacite, exprimé par le fait qu'on utilise le mot) entre les membres du groupe.

Ainsi, dans toute langue, un fonds de mots se transmet de génération en génération. En français, ce fonds est d'abord constitué de mots gaulois, en nombre peu élevé (excepté dans les toponymes), puis de mots issus du latin populaire, auxquels sont venus s'ajouter de nombreux mots apportés par les populations germaniques (Francs, Burgondes, Wisigoths...). A ce premier fonds s'ajoutent tous les mots empruntés à d'autres langues (cf. activités *Quelle langue parlons-nous donc ?* (Vol. I), et *A la découverte des mots venus d'ailleurs* (Vol. II).

¹ Ce sont toutefois ces derniers qui sont largement le plus utilisés : près de 50% des mots dans les textes et discours !

Ensuite, et surtout, s'y ajoutent tous les mots qui sont « fabriqués » pour répondre aux besoins de la société – afin de désigner de nouveaux objets, de nouveaux produits, de nouvelles institutions, de nouvelles actions – mais aussi pour des besoins d'expressivité, de différenciation sociale... Il existe plusieurs manières de fabriquer des mots.

Comment « fabrique-t-on » de nouveaux mots ?

Les deux principales « méthodes » pour construire des mots sont :

– **la dérivation**, qui consiste à ajouter des affixes (préfixes (*inutile*) et suffixes² (*utilisable*) à une racine de base pour former un nouveau mot, sémantiquement apparenté et appartenant à la même catégorie grammaticale ou non ; en français, les langues grecque et latine fournissent – parfois en concurrence l'une avec l'autre – une part importante des préfixes : *hémi-/semi-* (*hémicycle/semi-remorque*), *bi-/di-* (*bicyclette/diphongue*), *aqua-/hydro-* (*aquatique/hydrologique*)...

Certains suffixes sont, pour des raisons diverses, (re)-devenus très productifs ces dernières années : *-iser* (*médiatiser, fidéliser*...), *-erie* (*déchetterie, briocheerie, croissanterie*,...), *-iciel* (*logiciel, didacticiel*,...).

– **la composition**, qui consiste à juxtaposer deux mots (noms, verbes, adjectifs, adverbes) pour former un nouveau mot dont le sens peut être plus ou moins proche de celui des éléments qui entrent dans la composition (cf. *aigre-doux* et *gratte-ciel*).

Ces deux procédés sont extrêmement productifs, dans le langage scientifique par exemple (*électrocardiogramme, thermo-dynamique, socio-économique*...). Mais cette productivité varie toutefois d'une langue à l'autre, bien plus forte en allemand par

exemple qu'en français où une attitude plus normative tend à freiner la créativité !

Il existe d'autres procédés utilisés pour créer de nouveaux mots, mais ils sont moins systématiques et moins productifs :

– **sigles lexicalisés** : *le RER, le RMI* (d'où le dérivé *érémiste*), *le sida, le laser* (*Light Amplification by Simulated Emission of Radiation*), *le radar* (*Radio Detection and Ranging*)... Ceux-ci deviennent de véritables nouveaux mots dès lors qu'ils sont prononçables sans que les lettres doivent être épelées et/ou qu'ils donnent eux-mêmes lieu à des dérivations (*radariste, onusien*...).

– **jargons, langages codés** ; le verlan par exemple consiste à inverser les syllabes d'un mot original (*ripou* > *pourri*, *béton* > *tomber*...). La plupart de ces mots restent cantonnés dans leur milieu d'utilisation ; certains toutefois passent dans la langue courante et entrent dans les dictionnaires : *meuf, ripou, louf* (qui vient de *fou*, selon un autre procédé consistant à insérer un *l* en début de mot et à reprendre la lettre initiale (*b, j*) à la fin en lui ajoutant un suffixe parasite) qui a également donné *loufoque*...

– **réductions, abréviations** : *méto, appart, (pré-)ado, mécano, proprio* (avec un *o* final ajouté), etc.

– **noms propres utilisés comme noms communs** : *guillotine, frigidaire, poubelle, natel* (de l'allemand National Telefon, avec abréviation), *sugus, etc.*

La création « pure » est rare (*baladeur*, à partir du walkman anglais ; *remue-méninges*, à la place de *brain-storming*...). Ce sont souvent des écrivains (San Antonio...), des poètes (Rimbault, Desnos...), des chanteurs (Brel, Souchon, Renaud...) qui en sont les auteurs, entre autre en jouant sur la sonorité des mots et leur force d'évocation mimétique (un peu comme dans les onomatopées).

Comment les mots évoluent-ils et, parfois, disparaissent-ils ?

Des mots sont créés. Mais d'autres disparaissent, soit parce que ce qu'ils désignent n'a plus cours (*le ramon*, fait de rameaux, qu'on utilisait pour nettoyer

² Dans certaines langues de la famille malayo-polynésienne par exemple (indonésien, tagalog...) existent également des infixes qu'on place à l'intérieur du mot ; d'où le *javanais*, langage secret humoristique des étudiants français.

la maison...), soit parce qu'ils sont remplacés par d'autres (l'*huis* par la *porte*, *ouvrer* par *travailler*...). Certains «survivent» via des mots apparentés, dérivés ou composés (*ramonage*, *jour ouvrable*, *ouvrage*, *huis-clos*...), parfois dans une région seulement de la francophonie (*nonante*...).

En outre, les mots évoluent, parfois à tel point qu'on ne perçoit plus guère leur forme et leur signification d'origine (*président* (assis devant), *vinaigre*, *gendarme*...). Parfois aussi, la forme reste quand bien même le sens change; l'exemple de bureau est exemplaire: après avoir désigné une petite pièce d'étoffe, de bure, il a successivement exprimé la table recouverte de cette étoffe, un meuble de travail, une pièce dans laquelle on travaille et, même, l'ensemble des gens qui y travaillent...

Evolutions spontanées et politique linguistique

Comme on le voit, le lexique ne cesse d'évoluer, pour répondre à de nouveaux besoins mais aussi

en lien avec des processus sociaux (mode, marques identitaires, etc.). Des mots disparaissent, d'autres changent de forme, de sens, d'autres sont créés. Cette évolution se fait dans une large mesure sans contrôle, au gré des mouvements sociaux. Mais elle donne parfois lieu à des réactions lorsque certains ont le sentiment que leur langue se dégrade, s'appauvrit (cf. *truc*, *machin*...) ou est menacée par une autre langue perçue comme trop envahissante.

Dans certains pays existent ainsi des organismes terminologiques chargés de contrôler l'évolution de la langue, en tentant de faire accepter ou refuser les nouveaux mots apparus et en faisant des propositions pour de nouvelles désignations. Dans le monde francophone, il existe par exemple un Réseau international francophone d'aménagement linguistique (RIFAL: www.rifal.org) et, en France, une Commission générale de terminologie et de néologie (cf. www.culture.fr/culture/dglf).

Sources

Walter, H. (1988). *Le français dans tous les sens*. Paris, Robert Laffont (pp. 281 et sq.).

Malherbe, M. (1995). *Les langages de l'humanité*. Paris, Robert Laffont (pp. 83 et sq.).

Thévenin, A. (1989). *L'aventure des mots*. Paris, Editions Epigones (collection Fenêtre ouverte sur les langues).